

# Rapport sur les obligations durables







### Table des matières

- **3** Survol
- 4 Sommaire du Cadre de référence des obligations durables
- 5 Sommaire des émissions
- 7 Utilisation des fonds et impacts
- **9** Exemples de projets
- 10 Hypothèses clés des indicateurs d'impacts
- 11 Rapport indépendant de mission d'assurance limitée

### Nos principes ESG démontrent l'importance que nous accordons au développement durable et au maintien du meilleur équilibre des intérêts entre les parties prenantes dans la société.

Les considérations environnementales, sociales et relatives à la gouvernance jouent un rôle clé dans nos décisions opérationnelles et d'affaires. En 2019, notre conseil d'administration a approuvé une série de principes de développement durable qui inspirent tant notre approche que nos actions. Ces principes visent à faire en sorte que la Banque soit alignée sur les meilleures pratiques internationales et reflètent notre engagement à bâtir un avenir durable tout en représentant les meilleurs intérêts des parties prenantes.

En 2021, la Banque a de nouveau rehaussé ses engagements environnementaux en fixant un objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) avec des objectifs intermédiaires d'ici 2050 pour nos propres activités d'exploitation ainsi que pour nos activités de financement. Cet engagement est aligné avec l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.

En plus de son rôle actif dans diverses initiatives visant à réduire son empreinte environnementale, la Banque se distingue par les partenariats établis au fil des ans avec des organismes qui partagent un objectif commun de contribution au développement durable.

Utilisation des fonds — Vue d'ensemble au 31 décembre 2021 <sup>1</sup>						
	Énergie renouvelable	Logement abordable	Accès aux services de base et essentiels	TOTAL		
Montant total des fonds alloués aux actifs ou aux entreprises admissibles	1 553 156 016 \$2	606 198 064 \$2	972 139 119 \$2	3 131 493 200 \$ <sup>2</sup>		
Allocation des fonds	50 %²	19 % <sup>2</sup>	31%²	100 %²		
Montant total des fonds non alloués	0\$	0\$	0\$	<b>0</b> \$ <sup>2</sup>		
Montant total des ob	3 131 493 200 \$ <sup>2</sup>					

Conformément aux engagements de la Banque à allouer l'ensemble des fonds sur une période de 18 mois, la totalité du produit provenant de l'émission des obligations durables de la BNC a été alloué aux actifs ou aux entreprises admissibles à l'émission et demeure alloué en totalité en date du 31 décembre 2021.

La Banque confirme que l'utilisation des fonds des obligations durables est conforme au Cadre de référence des obligations durables BNC<sup>3</sup>.

Au cours des années 2019, 2020 et 2021, la BNC a émis des obligations durables destinées à financer des projets qui contribuent aux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies (ODD ONU).















- 1 À moins d'indication contraire, tous les chiffres sont en dollars canadiens.
- 2 Inclus dans le champ d'application de l'assurance limitée indépendante fournie par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
- 3 Dans le contexte du Cadre de référence sur les obligations durables de la Banque Nationale du Canada, BNC a l'intention de maintenir un montant total d'actifs liés aux entreprises et aux projets admissibles qui est au moins égal au produit global de toutes les obligations durables émises par la BNC qui sont simultanément en circulation. Cette méthodologie, également connue sous le nom d'approche de portefeuille, implique que les actifs admissibles peuvent changer au fil du temps à mesure que certains d'entre eux arrivent à échéance et que d'autres sont ajoutés. La période de rétroactivité pour tout financement utilisant le produit des obligations durables est de 36 mois avant la date de l'émission de l'obligation.





## Sommaire du Cadre de référence des obligations durables

Dans le but d'émettre des obligations durables, la BNC a développé son Cadre de référence des obligations durables<sup>1</sup>, qui prend en compte les quatre composantes clés des lignes directrices applicables aux obligations durables de l'ICMA<sup>2</sup> ainsi que les recommandations sur les revues externes et le rapport d'impact:

#### 1. Utilisation des fonds

Les fonds sont utilisés pour financer ou refinancer, en tout ou en partie, des entreprises et des projets admissibles en place et à venir, y compris les activités de la BNC qui s'inscrivent dans les catégories suivantes (chacune étant une « catégorie admissible »):

- Énergie renouvelable
- › Bâtiments durables
- > Transports à faibles émissions de carbone
- Logement abordable
- Accès aux services de base et essentiels
- Prêts aux petites et moyennes entreprises (PME)

### 2. Processus de sélection et d'évaluation des projets

- Les membres des unités d'affaires de la BNC sont responsables de l'identification et de l'évaluation des projets et entreprises potentiellement admissibles.
- Les projets et les entreprises admissibles sélectionnés par les secteurs d'affaires sont examinés par les responsables du programme Environnement, Social et Gouvernance (« ESG »).
- La BNC a établi un Comité des obligations durables (le «COD») responsable de l'examen et de la sélection finale des prêts qui pourront être acceptés comme entreprises ou projets admissibles.
- Le COD a le pouvoir de décision en dernier ressort sur la sélection des projets et l'allocation du produit des obligations durables BNC.
- Pour les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) situées dans des zones économiques défavorisées, la BNC a établi une méthode quantitative de sélection des prêts par l'utilisation d'indicateurs économiques prédéfinis. De plus amples informations peuvent être obtenues en consultant la méthode de sélection des prêts économiques sociaux de la Banque qui sera disponible sur le site Internet de la BNC avant la première émission, incluant cette catégorie admissible.

#### 3. Gestion des fonds

- La BNC a établi un Registre des obligations durables en relation avec les obligations durables émises par la BNC aux fins de l'inscription des entreprises et des projets admissibles et de l'allocation du produit net des obligations durables aux entreprises et projets admissibles.
- La BNC a l'intention de maintenir un montant global d'actifs (c.-à-d. approche de portefeuille) se rapportant aux entreprises et projets admissibles au moins égal à la somme du produit net de toutes les obligations durables BNC simultanément en circulation.
- Toute portion du produit net des obligations durables BNC qui n'a pas été allouée aux actifs se rapportant à des entreprises ou à des projets admissibles dans le registre des obligations durables sera allouée conformément aux activités normales de gestion des liquidités de la BNC.

#### 4. Rapport

- Le Rapport sur les obligations durables BNC sera mis à jour chaque année jusqu'à l'allocation complète des fonds et, par la suite, selon les besoins en cas de nouveaux développements.
- Le Rapport sur les obligations durables BNC contiendra au minimum les renseignements suivants:
  - La confirmation que l'utilisation du produit de l'obligation durable est conforme au Cadre de référence des obligations durables BNC
  - Le montant du produit de l'émission alloué à chaque catégorie admissible
  - Un ou plusieurs exemples d'entreprises ou de projets admissibles financés, en totalité ou en partie, par le produit obtenu de l'émission d'obligations durables, y compris leurs renseignements généraux (brève description, lieu, degré d'avancement – construction ou exploitation)
  - Le solde du produit net non alloué
  - Des éléments pour le rapport d'impact en vertu du Cadre de référence



Cette opinion de deuxième partie a été émise à l'origine par V.E, aujourd'hui Moody's ESG Solutions.

V.E a été mandaté pour délivrer une opinion indépendante sur le caractère durable et la gestion des obligations durables envisagées par la Banque Nationale du Canada en accord avec le Document Cadre (le «Document Cadre») daté du 30 novembre 2020 gouvernant ces émissions.

**L'opinion de V.E en bref:** V.E considère que le Cadre de référence des obligations durables de la Banque Nationale du Canada est aligné avec les quatre grands principes des Principes des obligations vertes 2018 (GBP) et des Principes des obligations sociales 2020 (SBP), et que la contribution au développement durable est considérée comme robuste.

**Cohérence:** V.E considère que le Cadre est cohérent avec les priorités stratégiques de développement durable et les principaux enjeux sectoriels de la Banque Nationale du Canada et contribue à la réalisation des engagements de développement durable de l'émetteur.

<sup>1</sup> Banque Nationale du Canada. <u>Cadre de référence des obligations durables</u>, publié le 30 novembre 2020.

<sup>2</sup> International Capital Markets Association. Sustainability Bond Guidelines, première publication en juin 2018 et mise à jour en juin 2021, disponibles respectivement au: https://www.icmagroup.org/assets/documents/Regulatory/Green-Bonds/Sustainability-Bonds-Guidelines-June-2018-270520.pdf https://www.icmagroup.org/green-social-and-sustainability-bonds/sustainability-bond-guidelines-sbg/

### Sommaire des émissions

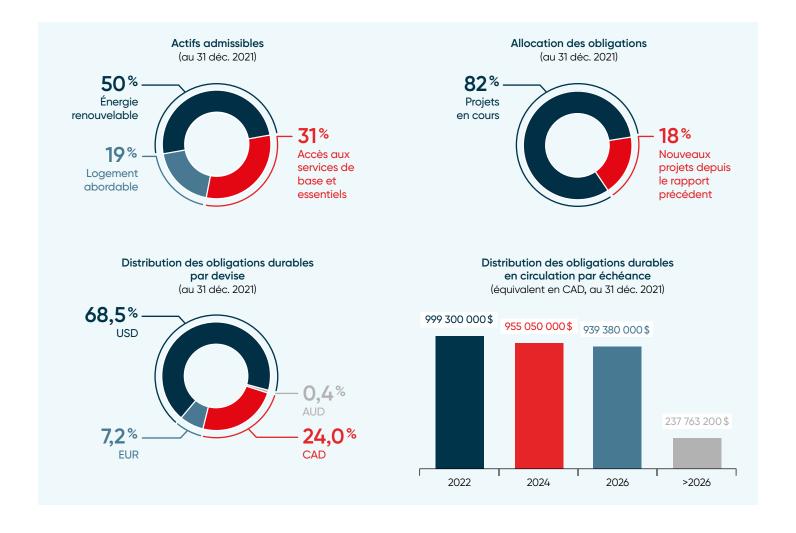
(au 31 déc. 2021)

### Obligations durables émises par la Banque Nationale du Canada

	Date d'émission	Devise	Terme	Montant émis (équivalent en CAD)	ISIN
EUR 40,000,000 12y CMS1010 Senior Notes	20 février 2019	EUR	12 ans	59 797 000\$	XS1953930283
EUR 50,000,000 15y CMS1010 Senior Notes	1 <sup>er</sup> avril 2019	EUR	15 ans	75 375 000\$	XS1964559576
EUR 40,000,000 15y Steepener Senior Notes	24 mai 2019	EUR	15 ans	60 432 000\$	XS1999877043
US\$ 750,000,000 2.150% Series B Medium-Term Sustainable Notes	9 octobre 2019	USD	3 ans	999 300 000\$	144A: US63307CAG69 Reg S: US63307DAG43
EUR 20,000,000 Callable Fixed Rate Sustainable Notes	19 mars 2020	EUR	20 ans	31 142 000 \$	X2138588319
US\$ 750,000,000 0.550% Fixed-to-Fixed Rate Medium- Term Sustainable Notes	10 décembre 2020	USD	4 ans	955 050 000\$	US63307A2M63
US\$ 50,000,000 Callable Sustainable Notes	11 février 2021	USD	5 years	63 430 000\$	US63305LGH06
CAD 750,000,000 Fixed Rate Sustainable Notes	15 juin 2021	CAD	5 years	750 ,000 000\$	CA63306AGT75
AUD 12,000,000 Callable Zero- Coupon Sustainable Notes	15 octobre 2021	AUD	15 years	11 017 200\$	XS2395722510
US\$ 100,000,000 Callable Sustainable Notes	17 novembre 2021	USD	5 years	125 950 000\$	US63305LJP94
TOTAL				3 131 493 200\$	

### Sommaire des émissions

(au 31 déc. 2021)



### Utilisation des fonds et impacts

(au 31 déc. 2021)



Catégories admissibles	ODD ONU	Types d'actifs admissibles	% d'actifs admissibles	Indicateurs d'impacts retenus
Énergie renouvelable	7 Once tweet of the second of	Énergie éolienne Énergie solaire Énergie hydroélectrique à petite échelle	50%	Production d'énergie éolienne, solaire et hydroélectrique:  Nombre de fermes éoliennes (21)  Nombre de fermes solaires (82)  Nombre de projets visant la production d'énergie hydroélectrique à petite échelle (6)  Capacité totale installée de 1 083 MW¹  Réduction ou évitement des émissions de gaz à effet de serre (GES): équivalent de 1 139 374 tonnes de dioxyde de carbone¹
Logement abordable	1 PS INVANORED    Note	Accès à un logement abordable et adéquat	19%	Les projets de logement abordable et adéquat aident à offrir des logements abordables de qualité pour des ménages à faible revenu — ou revenu modeste — et pour des personnes ayant des besoins particuliers en habitation.  Nombre de bâtiments (230)  Nombre d'unités (6 588)

<sup>1</sup> Pour calculer les retombées des fonds d'obligations durables de la BNC alloués à l'énergie renouvelable, la part du prêt de la BNC de chaque projet a été appliquée ainsi que la portion de la part du prêt à laquelle les fonds ont été alloués. Il est possible que les valeurs de la capacité installée totale et des émissions annuelles totales de gaz à effet de serre ne soient pas comparables aux valeurs publiées dans les rapports précédents en raison de l'ajout de la part du prêt de la BNC de chaque projet dans la méthodologie de calcul.

### Utilisation des fonds et impacts

(au 31 déc. 2021)

Catégories admissibles	ODD ONU	Types d'actifs admissibles	% d'actifs admissibles	Indicateurs d'impacts retenus
Accès aux services de base et essentiels  10 Months to the format of the	3 HOME SAME  4 CONCLAIMS  UNDERSTANDS	Santé	31%	Les Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) et les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) assurent des services accessibles, continus et de qualité à la population de leur région.  CISSS/CIUSSS (6)  Institut de santé (1) (Nombre moyen de lits par CISSS/CIUSSS: 2 316) (Nombre moyen de lits par institut: 246)
		Centres de la petite enfance		Les services de garde fournis par les centres de la petite enfance offrent des places à contribution réduite:  Nombre de places — poupons: 2 731  Nombre de places — total: 20 074  Nombre de centres de la petite enfance: 310  Les centres de la petite enfance doivent respecter certaines exigences en ce qui a trait à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement de l'enfant.
		Services sociaux communautaires  Nombre de personnes bénéficiant d'une gamn aux personnes dans le besoin (2 807) Fondation (1)		
	(♣)	Éducation		L'éducation canadienne est en grande partie publique, et elle est financée et gérée par les gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux. Entre autres responsabilités, les centres de services scolaires et les commissions scolaires offrent des programmes éducatifs pour répondre aux besoins de la communauté scolaire, incluant les besoins en éducation spécialisée.  > Centres de services scolaires et commissions scolaires (12) (Nombre moyen d'élèves par commission scolaire: 25 541) (Nombre moyen d'écoles par commission scolaire: 53)  > Cégeps (2) (Nombre moyen d'étudiants par cégep: 7 750)  Le cégep est un type d'établissement d'enseignement unique au Québec, qui offre une attestation ou un diplôme technique ou préuniversitaire d'études collégiales.  > Universités (2) (Nombre moyen d'étudiants par université: 21 052)

### Exemples de projets





### Énergie renouvelable – Énergie solaire

La Banque Nationale du Canada a tenu les rôles de teneur de livres conjoint et d'arrangeur principal mandaté pour le financement du projet Spotsylvania Solar Energy Centre, également connu sous le nom de Highlander Solar, un ensemble de quatre projets d'énergie solaire totalisant 485 MW c.a. dans Spotsylvania County, en Virginie. Développé par sPower, qui a depuis fusionné avec AES Corporation, ce grand projet est maintenant détenu et exploité par AES Corporation. La production d'électricité fait l'objet de contrats avec un certain nombre d'acheteurs de premier ordre. Pour sa part, la Virginie vise de produire la totalité de son électricité à partir de sources sans carbone d'ici 2050, et ce projet aidera l'état a à atteindre cet objectif. Le projet Spotsylvania Solar Energy Centre devrait produire suffisamment d'électricité pour alimenter l'équivalent de quelque 111 000 foyers et compenser 340 000 tonnes d'émissions de dioxyde de carbone chaque année.



### Énergie renouvelable – Énergie éolienne

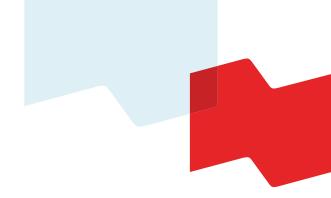
La Banque Nationale du Canada a agi à titre d'arrangeur principal conjoint pour le financement de Grand Renewable Wind, un projet éolien de 149 MW situé dans Haldimand County, en Ontario. Grand Renewable Wind est une coentreprise entre Pattern Energy, une filiale de Samsung Renewable Energy Inc., et les Six Nations de la rivière Grand. Pattern Energy est l'une des plus grandes entreprises privées du monde dans le domaine de l'énergie renouvelable, avec d'importants développements et exploitations aux États-Unis, au Canada et au Japon. Son siège social se trouve aux États-Unis et son portefeuille opérationnel mondial comprend 30 installations d'énergie renouvelable de type utilitaire. L'un des principaux partenaires du projet est la communauté des Six Nations de la rivière Grand. Comptant plus de 26 000 intervenants communautaires, la Six Nations of the Grand River Development Corporation recherche des occasions économiques qui concordent avec les valeurs culturelles de la communauté afin de contribuer à répondre aux besoins de cette dernière. Le projet Grand Renewable Wind produit suffisamment d'énergie propre pour alimenter 50 000 foyers ontariens. Par rapport à la production de charbon, sa compensation écologique en CO<sub>2</sub> équivaut au retrait de 83 000 voitures de la circulation chaque année.



#### Accès aux services de base et essentiels – Services éducationnels

Avec ses 47 000 étudiants et 9 500 employés, l'Université Laval est un important établissement d'enseignement supérieur et de recherche. Depuis sa fondation il y a 350 ans, elle constitue un important véhicule de transmission du savoir et de l'innovation pour la population de la région de Québec et une source de rayonnement à l'échelle internationale. En outre, son milieu d'apprentissage et sa culture de développement durable participent au bien-être de la collectivité. La Banque Nationale est fière de contribuer au financement de divers projets visant à soutenir le Centre de transformation du bois ouvré et le Centre d'optique, photonique et laser. Les fonds ont également été utilisés pour réaliser quatre projets de rénovation et d'amélioration de résidences étudiantes.





Tous les résultats rapportés proviennent de sources accessibles au public.

Les données d'impact pour chaque entreprise et projet admissible ont été recueillies à partir de sources accessibles au public et sont présentées sur une base globale pour protéger la confidentialité des clients de la BNC.

Lorsqu'aucune information n'est accessible au public pour tout projet ou entreprise admissible, l'impact rapporté pour ce projet ou entreprise est nul.

Sauf indication contraire explicite, lorsque la BNC cofinance des projets avec d'autres prêteurs, l'impact rapporté pour le projet individuel est basé sur l'entièreté du projet, incluant tous les financiers.

Lorsque le solde d'un prêt de la BNC pour un projet est nul, alors que les facilités de crédit existent toujours, les données d'impact demeurent incorporées aux données d'impact agrégées.

Si le portefeuille des projets et entreprises admissibles est plus important que le montant du produit collecté de l'émission des obligations durables de la BNC, les données d'impact sont agrégées pour tout le portefeuille des projets et entreprises, et ensuite rapportées au prorata.

#### Avis de non-responsabilité

Ce rapport a été préparé conformément avec le Cadre de référence des obligations durables de la Banque daté du 30 novembre 2020, est présenté à titre d'information uniquement et ne convient pas à d'autres fins.

L'information présentée dans ce rapport était correcte à la date indiquée. Toute information peut être modifiée ou mise à jour sans préavis. La Banque n'assume aucune responsabilité ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations contenues dans ce document, que ces déclarations soient affectées par les résultats de nouvelles informations, des événements futurs ou autre. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est ou ne sera faite en ce qui concerne l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce rapport. Aucune responsabilité quelle qu'elle soit n'est ou ne sera acceptée par la Banque pour toute perte ou tout dommage découlant de ou en relation avec l'utilisation ou la confiance accordée aux informations contenues dans ce rapport.

Les renseignements contenus dans ce rapport ne constituent ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre visant l'achat ou la souscription de tout titre ou instrument de la Banque ou de l'une de ses filiales, ou ne font partie d'une telle offre ou sollicitation. Ils ne constituent pas une recommandation ou une invitation à conclure toute activité d'investissement. Aucune partie de ce rapport ne doit constituer la base de quelque contrat, engagement ou décision d'investissement que ce soit. Les offres de vente, les ventes, la sollicitation d'offres d'achat ou d'achats de titres émis par la Banque ou l'une de ses filiales ne peuvent être faites ou conclues que conformément aux documents d'offre appropriés préparés et distribués conformément aux lois, règles et pratiques du marché des juridictions dans lesquelles ces offres, sollicitations ou ventes peuvent être faites. Des conseils professionnels doivent être recherchés avant toute décision d'investir.

Ce rapport ne doit pas être distribué ni utilisé par toute personne ou entité dans toute juridiction où une telle distribution ou utilisation serait interdite par la loi ou les règlements. Certaines déclarations faites dans ce rapport sont des déclarations prospectives et sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives contenues dans le présent rapport peuvent inclure des déclarations concernant les objectifs, les cibles, les projections ou les attentes de la Banque, l'affectation du produit des obligations durables de la Banque, les exemples de projets et l'impact estimé associé aux obligations durables en circulation de la Banque. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financières ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, incluent la difficulté à identifier des actifs ou des entreprises admissibles et le risque que ces actifs ou entreprises admissibles ne soient complétés qu'en partie, qu'ils ne soient pas complétés du tout dans un délai spécifique, ou qu'ils ne produisent pas les résultats initialement prévus ou anticipés par la Banque.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent.

À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

1 Banque Nationale du Canada. Cadre de référence des obligations durables, publié le 30 novembre 2020, disponible: https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/a-propos-de-nous/relations-investisseurs/fonds-propres-et-dette/2020/nbc-cadre-de-reference-obligations-durables-2020.pdf.

MD BNC, BANQUE NATIONALE DU CANADA, BANQUE NATIONALE et le logo de la BANQUE NATIONALE sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada.

© 2022 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.



Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant portant sur des indicateurs de performance clés présentés dans le Rapport sur les obligations durables 2021 de la Banque Nationale du Canada

À l'intention du conseil d'administration et de la direction de la Banque Nationale du Canada (« BNC »)

Nous avons réalisé une mission de certification visant à fournir une assurance limitée sur des indicateurs de rendement clés sélectionnés décrits ci-dessous (l' « information sélectionnée ») qui figurent dans le **Rapport sur les obligations durables 2021** (le « Rapport ») de la BNC pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les critères de présentation de l'information selon lesquels l'information sélectionnée a été évaluée dans le cadre de référence des obligations durables de la BNC sont disponibles à l'adresse <a href="https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/a-propos-de-nous/relations-investisseurs/fonds-propres-et-dette/nbc-cadre-de-reference-obligations-durables.pdf">https://www.bnc.ca/content/dam/bnc/a-propos-de-nous/relations-investisseurs/fonds-propres-et-dette/nbc-cadre-de-reference-obligations-durables.pdf</a>

#### Information sélectionnée

Notre mission consistait à fournir une assurance limitée sur les indicateurs de rendement clés choisis suivants :

Indicateurs de rendement clés			Valeur			
Montant total des obligations durables en circulation en dollars canadiens			3			
Affectation du portefeuille d'obligations durables à chacune des catégories admissibles, en dollars canadiens et en pourcentage	Énergie renouvelable	50 %	1 553 156 016 \$		3	
	Accès aux services de base et essentiels	31 %	972 139 119 \$	3 131 493 200 \$	3	
	Logement abordable	19 %	606 198 064 \$		3	
Produits affectés à la date de clôture en dollars canadiens			3			

#### Responsabilités de la direction

La direction est responsable de la préparation de l'information sélectionnée conformément aux critères de présentation de l'information. La direction est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation de l'information sélectionnée de façon à ce que celle-ci soit exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



### Notre responsabilité

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion fournissant une assurance limitée sur l'information sélectionnée, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons réalisé notre mission d'assurance limitée conformément à la norme International Standards on Assurance Engagements (ISAE) 3000 révisée *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques*. Cette norme requiert que nous planifiions et réalisions la mission de façon à obtenir une assurance limitée que l'information sélectionnée est exempte d'anomalies significatives.

Une mission d'assurance limitée implique la mise en œuvre de procédures (qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques) et l'évaluation des éléments probants obtenus. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport. Le choix des procédures repose sur notre jugement professionnel et tient compte de notre détermination des secteurs où il est susceptible d'y avoir des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, lors de la préparation de l'information sélectionnée concernant la conformité aux critères applicables.

Les procédures que nous avons mises en œuvre reposaient sur notre jugement professionnel et comprenaient des demandes d'informations, l'observation des processus suivis, l'inspection de documents, des procédures analytiques, l'évaluation du caractère approprié des méthodes de quantification et des politiques de déclaration, et la vérification de la concordance ou le rapprochement avec les documents sous-jacents. Compte tenu des circonstances de la mission, les procédures que nous avons mises en œuvre comprennent, sans s'y limiter, les travaux suivants :

- Prise de renseignements auprès de la direction de la BNC, y compris les responsables de la gouvernance, de l'administration et la présentation de l'information des obligations durables:
- Évaluation de la conception des structures, systèmes, processus et contrôles principaux utilisés pour la gestion, la comptabilisation et la présentation de l'information sélectionnée;
- Obtention de la liste interne des actifs affectés aux obligations durables et validation de la concordance de cette liste avec l'information à fournir au sujet des obligations durables qui a été proposée;
- Examen de la présentation de l'information sélectionnée dans le Rapport.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.



### Notre indépendance et notre contrôle qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de contrôle qualité 1 Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit ou d'examen d'états financiers et d'autres missions de certification et, en conséquence, maintient un système de contrôle qualité exhaustif qui comprend des politiques et des procédures documentées en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information sélectionnée de la BNC pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 n'a pas été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Objet de la déclaration et restriction à la diffusion et à l'utilisation de notre rapport L'information sélectionnée a été préparée conformément aux critères applicables afin d'aider la direction de la BNC à présenter au conseil d'administration l'information sélectionnée conformément aux critères. Par conséquent, l'information sélectionnée pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Notre rapport est destiné uniquement à l'usage de la BNC.

Nous comprenons que notre rapport sera présenté, en totalité uniquement, par la BNC et à sa discrétion, dans le Rapport sur les obligations durables 2021 de la BNC et nous n'assumons ni n'acceptons aucune responsabilité ou obligation envers le conseil d'administration ou un tiers à l'égard de ce rapport.

Comptables professionnels agréés

Pricewaterhouse coopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Toronto (Ontario) Le 18 mai 2022